



BULLETIN
D'INFORMATION # 28

27 AVRIL 2020

COVID-19

FABIENNE COLBOC

SAUVEZ DES VIES
**RESTEZ
CHEZ VOUS**

Discours d'Edouard Philippe sur la présentation du plan de déconfinement

Le premier ministre, Edouard Philippe, a présenté le plan du gouvernement pour un déconfinement progressif de la population à partir du 11 mai. **Le triptyque « Protéger/Tester/isoler » va réguler la vie de la Nation pendant cette deuxième phase qui s'ouvrira le 11 mai jusqu'au 2 juin.**

- **Protéger:** en respectant les gestes barrières, la distanciation physique et en généralisant le port du masque.
- **Tester:** 700 000 tests virologiques par semaines seront réalisés au 11 mai.
- **Isoler:** Chaque personne testée positive devra s'isoler, chez elle ou dans un lieu mis à disposition (hôtels requisitionnés) ainsi que toutes les personnes avec qui elle est entrée en contact.

Seul le travail de terrain avec les élus, les services de l'Etat, les partenaires sociaux et tous les acteurs concernés permettra la réussite de ce plan de déconfinement. L'action et la volonté de tous seront les clefs nécessaires à une sortie de crise.

Edouard Philippe a notamment annoncé qu'après une première phase de déconfinement qui se fera par département le 11 mai, **une nouvelle étape s'ouvrira le 2 juin pour trois semaines**, avec de nouvelles mesures qui dépendront du niveau de l'épidémie. **Chaque jour d'ici le lundi 11 mai, un point sur la propagation de l'épidémie dans chaque département sera fait afin d'adapter les règles du déconfinement aux réalités locales.**

Le premier ministre a également fait savoir que **la réouverture progressive des écoles se ferait à partir du 11 mai pour les primaires et maternelles. Les collèges réouvriront à partir du 18 mai dans les départements où le virus circulent peu.** Le Gouvernement prendra sa décision fin mai pour les lycées.

Au cours de cette deuxième phase, le télétravail sera maintenu partout où c'est possible au moins pour les trois prochaines semaines. **A partir du 11 mai, tous les commerces pourront réouvrir à l'exception des cafés et restaurants.** Les commerçants devront limiter le nombre de personnes présentes au même moment dans leurs locaux et en subordonner l'accès au port du masque.

La vie sociale pourra reprendre progressivement. Néanmoins, le Premier ministre appelle **les aînés à faire preuve de prudence** en prenant des précautions lors de leurs visites privées ou sorties. De manière générale, **les rassemblements publics ou privés ne devront pas réunir plus de 10 personnes.** Les parcs et jardins publics réouvriront à partir du 11 mai dans les départements où la circulation du virus est faible. **La pratique sportive sera autorisée en extérieure, mais les sports collectifs et la pratique en intérieur restent interdits.**

Le port du masque sera obligatoire dans les transports en commun. Le respect des gestes barrières devra être de mise, par exemple, en condamnant un siège sur deux. Le Premier ministre a invité les français à **réduire les déplacements entre les départements au maximum, aux seuls motifs professionnels ou familiaux impérieux.** Le jeudi de l'Ascension sera bien férié, mais les Français sont là-aussi invités à ne pas se déplacer pour partir en week-end.

S'agissant des activités culturelles, les bibliothèques, les petits musées pourront ouvrir leurs portes dès le 11 mai. A contrario, **les grands musées, qui attirent un grand nombre de visiteurs hors de leur bassin de vie, les cinémas, les théâtres et les salles de concert ne pourront pas rouvrir.** Les salles des fêtes, les salles polyvalentes resteront également fermées jusqu'au 2 juin. **Les grandes manifestations sportives, culturelles, notamment les festivals, les grands salons professionnels, tous les événements qui regroupent plus de 5 000 participants, ne pourront se tenir avant le mois de septembre.**